

DISTINCTION ENTRE MODIFICATION MAJEURE ET MODIFICATION MINEURE

Voici comment distinguer les modifications majeures et mineures apportées aux épreuves.

Une **modification majeure (maj.)** est définie comme une correction pouvant avoir un impact sur le résultat de l'élève si elle n'est pas apportée.

Exemples : Ajout d'un élément de réponse dans le corrigé, modification d'une tâche, ajout d'une annexe utile pour la tâche, modification de la pondération, etc.

Une **modification mineure (min.)** est une correction apportée à l'épreuve qui n'a pas d'incidence sur le résultat de l'élève.

Exemples : Ajustement de la mise en page, rectification orthographique ou typographique, etc.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec l'équipe BIM (bim@grics.ca).

ACCÈS AUX ÉPREUVES DANS GEXAMINE

Afin de permettre de distinguer plus facilement les épreuves en formation de base commune (FBC) et en formation de base diversifiée (FBD), nous les avons répertoriées sous l'onglet Formation générale des adultes – FBC et FBD.

DATE DES DOCUMENTS – FBC OU FBD

La date est mentionnée en bas de page de chaque document d'une épreuve. Veuillez noter que les dates pourraient différer d'un document à l'autre si des modifications sont apportées à certains documents.

A = Épreuve ajoutée

R = Épreuve révisée (maj. ou min.)

D = Épreuve retirée

FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES – FBC ET FBD

FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT – FBC

VERSIONS

FRA-1104	Vers de nouveaux horizons Rétroaction : BIM-FGA	A	R min.
	<ul style="list-style-type: none"> Respect de la nouvelle entente liée aux droits d'auteur : ajout d'un formulaire pour comptabiliser le nombre de copies effectuées. 		
FRA-2102	Communications et littérature québécoise Rétroaction : Centre de services scolaire de la Capitale	A	R min.
	<ul style="list-style-type: none"> Guide et cahiers de l'adulte – Lecture et prise de notes : ajout à la section <i>Matériel autorisé</i> : « un roman québécois » 		

MAJOR VS. MINOR MODIFICATIONS

A **major modification (maj.)** is defined as a correction that has an impact on students' results if it is not made. For example: addition of an item to the correction key, modification of a task, addition of an appendix required for the task, a change to the marking scheme, etc.

A **minor modification (min.)** is a correction that has no direct impact on students' results. For example: formatting of pages, revision to spelling or typo errors, etc.

If you have questions, do not hesitate to communicate with our BIM team (bim@grics.ca).

ACCESS TO EXAMINATIONS IN BIMANAGER (GEXAMINE)

To more easily differentiate examinations specific to the Common Core Basic Education (CCBE) and the Diversified Basic Education (DBE), examinations have been categorized in a separate folder called *Adult Sector General Education – CCBE and DBE*.

DOCUMENT DATES – CCBE AND DBE

The footer in each document of a given examination includes a date. This date may differ from one document to another if modifications have been made.

A = Addition

R = Revision (maj. or min.)

D = Deleted

ADULT SECTOR GENERAL EDUCATION – CCBE AND DBE

CHEMISTRY – DBE

VERSION

CHE-5062	Kinetics and Equilibrium		
	Feedback: Lester B. Pearson School Board	B	R maj.
	Practical Part		
	<ul style="list-style-type: none"> Adult's Booklet: modification to the scenario information, point two 		